

Article 1 : Organisation

Le trophée VTT Gevrey est organisé par le VTT Club Gevrey-Chambertin.

Article 2 : Présentation

L'épreuve, conviviale et accessible à tous est ouverte à toutes personnes licenciées ou non, âgées de 15 ans et plus.

Article 3 : Parcours

Le parcours du Trophée est constitué d'une boucle de 10 km à faire 2, 3 ou 4 fois selon la catégorie.

L'épreuve se déroule sur un circuit tout terrain avec une majorité du parcours en chemin.

Dans le souci de respecter la nature, il est strictement interdit de jeter des détritiques sur le parcours. Toute ignorance de cette règle entraînera la disqualification du pilote.

Article 4 : Règles de course

Le port du casque à coque rigide (jugulaire fermée) est obligatoire du départ à l'arrivée.

Seul les VTT sont admis.

Il est interdit aux concurrents de recevoir une aide extérieure sous peine de disqualification.

Le directeur de l'épreuve peut prendre toutes mesures nécessaires pour assurer le bon fonctionnement de l'épreuve.

Les concurrents acceptent en toute circonstance de se soumettre aux décisions des commissaires de course, celles-ci sont sans appel.

Article 5 : Licences

Les licenciés UFOLEP et FFC présentent leurs licences au moment du retrait du dossard.

Les non-licenciés doivent présenter un certificat médical d'aptitude au VTT en compétition de moins de 6 mois.

Article 6 : Engagement

Inscriptions internet via le site www.vttgevreychambertin.fr

Inscription papier à renvoyer à l'adresse suivante:

M.Radreaux François, 21 rue de Verdun 21600 Longvic

Tarifs 2017 : Jeune : 5€. UFOLEP 10€. Autre 12€. Majoration de 5 € sur place.

En cas d'annulation de la course, aucun remboursement ne pourra être réclamé à l'organisateur.

Licences ou certificats médicaux à présenter le jour de l'épreuve.

Article 7 : Responsabilité

Responsabilité civile : Les organisateurs sont couverts pour les risques en Responsabilité Civile auprès de l'APAC,

Individuelle accident : Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance provoqué par un mauvais état de santé, de perte ou de vol de matériel.

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque

motif que ce soit. L'émargement au retrait du dossard vaut acceptation du règlement.
La réglementation générale est celle de l'UFOLEP.

Article 8 : Catégories

Jeunes 16/17 ans.

Adultes 18/19 ans.

Adultes 20/29 ans.

Adultes 30/39 ans.

Adultes 40/49 ans.

Adultes 50/59 ans.

Adultes 60 ans et +.

Adultes Féminines 17 ans et +.

Tandems.

Article 9 : Programme

11h00 à 13h00: Remise des dossards.

13h30: départ des catégories adultes.

13h45: départ des catégories jeunes, adultes 50/59 ans, adultes 60 ans et +, adultes féminines 17 ans et +, tandems.

16h30: Remise des récompenses.

Ravitaillement sur le parcours et pour tous à l'arrivée.

Article 10 : Accès

Départ et arrivée Rue de Curley 21220 Gevrey-Chambertin.